REPAIR HUB

ATELIER · RÉPARATION D'APPAREILS

Formulaire de dépôt pour réparation

N° DE DOSSIER _____

DATE DU DÉPÔT _____

1 · CLIENT

NOM ET PRÉNOM

ENTREPRISE (FACULTATIF)

ADRESSE

NPA ET LOCALITÉ

TÉLÉPHONE

E-MAIL

2 · APPAREIL

TYPE D'APPAREIL

MARQUE

MODÈLE

N° IMEI OU DE SÉRIE

CODE DE DÉVERROUILLAGE (FACULTATIF)

PANNE CONSTATÉE PAR LE CLIENT

ÉTAT DE L'APPAREIL AU DÉPÔT (RAYURES, CHOCS, ÉCRAN, DOS)

3 · ACCESSOIRES ET HISTORIQUE

☐ Aucun ☐ Chargeur ☐ Câble ☐ Coque / étui ☐ Carte SIM ☐ Carte mémoire ☐ Stylet

☐ Autre : _____

☐ Appareil déjà ouvert ou réparé ailleurs ☐ Contact avec un liquide ☐ Données sauvegardées par le client

4 · DEVIS, ACOMPTE ET PRÊT

DIAGNOSTIC / DEVIS ESTIMÉ (CHF)

DÉLAI ESTIMÉ

ACOMPTE VERSÉ (CHF)

TÉLÉPHONE DE PRÊT : MODÈLE

IMEI DU TÉLÉPHONE DE PRÊT

VALEUR DU TÉLÉPHONE DE PRÊT (CHF)

5 · ACCORD DU CLIENT

En signant, je confirme l'exactitude des informations ci-dessus et j'accepte les conditions générales de réparation au verso, notamment :

- la réparation ne commence qu'après mon accord sur le devis (en personne, par téléphone ou par écrit) ;
- un diagnostic approfondi peut être facturé 60 CHF si je refuse le devis ou reprends l'appareil sans réparation ;
- la récupération de mes données n'est pas garantie ; le code communiqué sert uniquement aux tests et sera détruit ;
- la facture est payable à la reprise de l'appareil (espèces, carte, Twint ou virement).

LIEU ET DATE

SIGNATURE DU CLIENT

REPAIR HUB

VERSO · VERSION DU 5 NOVEMBRE 2026

Conditions générales de réparation

N° DE DOSSIER _____

DATE DU DÉPÔT _____

Ces conditions régissent les réparations de téléphones, tablettes, ordinateurs et appareils similaires confiés à Repair Hub, à l'atelier ou par envoi postal. En confiant un appareil, le client les accepte. Elles figurent aussi au dos du formulaire de dépôt remis à l'atelier.

1. Dépôt ou envoi de l'appareil

Contactez-nous avant tout dépôt ou envoi en indiquant le modèle exact et la panne constatée. À l'atelier, un formulaire de dépôt est rempli avec vous : vos coordonnées, l'appareil (modèle, numéro de série ou IMEI), la panne, les accessoires remis et l'état de l'appareil. Pour un envoi postal, emballez l'appareil avec soin ; l'envoi se fait aux frais et aux risques du client jusqu'à sa réception à l'atelier.

2. Diagnostic et devis

Avant toute réparation, nous établissons un diagnostic. S'il nécessite une inspection approfondie ou un démontage, il peut être facturé 60 CHF lorsque le devis est refusé ou que l'appareil est repris sans réparation ; ce montant est indiqué au moment du dépôt. Le devis est une estimation et peut évoluer si le démontage révèle d'autres dommages.

3. Accord du client

Aucune réparation n'est commencée sans votre accord. Il peut être donné en personne, par téléphone, par e-mail ou par message écrit (SMS, WhatsApp). Toute modification du devis initial fait l'objet d'un nouvel accord selon les mêmes modalités. Un acompte peut être demandé au dépôt ; il est déduit de la facture finale.

4. Pièces de remplacement

Nous utilisons des pièces d'origine lorsqu'elles sont disponibles, ou des pièces compatibles de haute qualité. Si vous souhaitez une pièce d'origine, précisez-le à l'acceptation du devis ; un supplément peut s'appliquer. Après certaines réparations, l'appareil peut afficher un message indiquant qu'une pièce n'est pas d'origine ; cela n'affecte pas son fonctionnement. Les pièces remplacées vous sont rendues sur demande.

5. Délais

Nous réparons dans les meilleurs délais. Les délais annoncés sont indicatifs : ils peuvent varier selon la disponibilité des pièces et la complexité de la réparation. Vous êtes informé en cas de retard important.

6. Données et code de l'appareil

Sauvegardez vos données avant de nous confier l'appareil : une réparation peut entraîner leur perte, et nous ne pouvons pas garantir leur récupération. Le code de déverrouillage, si vous nous le communiquez, sert uniquement à tester l'appareil avant et après la réparation ; il est détruit à la restitution. Nous ne consultons pas vos données personnelles.

7. Appareils déjà ouverts, oxydés ou fortement endommagés

Un appareil déjà ouvert, réparé ailleurs, oxydé ou ayant subi un choc important présente des risques supplémentaires : des défauts cachés peuvent apparaître pendant ou après l'intervention. Nous vous en informons avant de commencer. Dans ces cas, la réparation est effectuée sans garantie sur les fonctions qui n'étaient pas concernées par l'intervention.

8. Garantie de réparation

Les réparations sont garanties 90 jours à compter de la restitution de l'appareil, sauf indication contraire sur la facture. La garantie couvre la pièce remplacée et le travail effectué. Elle ne couvre pas les nouveaux dommages (chute, choc, liquide, oxydation), l'usure normale, ni l'ouverture de l'appareil par un tiers après notre intervention. Les dispositions légales impératives sont réservées.

9. Téléphone de prêt

Un téléphone de prêt peut être mis à disposition selon disponibilité. Son modèle, son numéro IMEI et sa valeur sont notés sur le formulaire de dépôt. Le client le restitue en bon état à la reprise de son appareil ; en cas de perte, de vol, de dommage ou d'usage abusif, la réparation ou le remplacement peut être facturé selon la valeur indiquée.

10. Paiement et reprise de l'appareil

La facture est payable à la reprise de l'appareil, sauf accord écrit contraire : espèces, carte, Twint ou virement. Pour un retour par la poste, les frais d'envoi sont facturés en plus. À la restitution, vous vérifiez l'appareil avec nous et confirmez sa reprise. Si l'appareil n'est pas repris après l'avis de fin des travaux, un rappel vous est adressé.

11. Devis pour une assurance

Lorsqu'un devis est destiné à votre assurance, il mentionne uniquement les éléments effectivement endommagés et nécessaires à une réparation conforme.

12. Responsabilité

Nous traitons chaque appareil avec soin. En cas de perte, de vol ou de dommage pendant la réparation, notre responsabilité est limitée à la valeur actuelle de l'appareil, sauf faute grave ou intentionnelle. Toute responsabilité pour la perte de données ou de logiciels est exclue dans la mesure permise par la loi.

13. Droit applicable et for

Le droit suisse est applicable, à l'exclusion de la Convention de Vienne. Le for est à Neuchâtel ; les dispositions impératives, notamment le for du consommateur, sont réservées.

SORTIE DE L'APPAREIL

Je confirme avoir repris mon appareil, l'avoir vérifié avec Repair Hub et avoir restitué le téléphone de prêt le cas échéant.

DATE DE REPRISE _____ MONTANT PAYÉ (CHF) _____ SIGNATURE DU CLIENT _____